

Ref : CA2015/147

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2015**

**DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE 2014 DE  
1 215 047.86 € DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

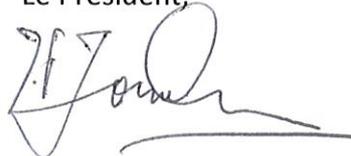
Le 12 mars 2015, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN

- a arrêté le montant du résultat 2014 de l'Université Bordeaux Montaigne – établissement principal\_ : excédent de 1 215 047.86 €
- et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 mars 2015*

Nombre de membres présents	<b>13</b>
Nombre de membres représentés	<b>4</b>
Nombre d'abstentions	<b>1</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>16</b>
Nombre de votes pour	<b>16</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable